

ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7.
POSTE	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des inscriptions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 13 JANVIER

L'EMPRUNT

L'Etat demandait 869 millions, on a souscrit 14 milliards et demi.

Le premier versement était fixé à 441 millions. Le Trésor avait donc reçu dimanche soir dans ses caisses 2 milliards 340 millions.

En 1886, le gouvernement demandait 500 millions ; le taux d'émission était de 79 fr. 80 cent. L'emprunt a été couvert vingt fois. On a souscrit 10 milliards.

En raison du versement de 25 francs par 3 francs de rente exigible à la répartition de l'emprunt actuel, le remboursement qui sera effectué aux souscripteurs de 4,500 francs de rentes et au-dessus est fixé à 85 0/0 du montant de leur versement.

Le Crédit foncier a fourni à lui tout seul une fois et demie le montant du versement immédiatement exigible de l'emprunt (140 millions), plus vingt millions pour ses titulaires du compte-courant, soit :

Le Crédit lyonnais a versé	130.000.000
La Banque de Paris	110.000.000
La Société générale	130.000.000
Le Comptoir d'Escompte	110.000.000
La Banque d'Escompte	80.000.000
La maison Rothschild	110.000.000
La compagnie du Nord	100.000.000
La maison Cahen d'Anvers et	

Hein 100.000.000
Le syndicat des agents de change, opérant pour ses clients de Paris, de la province et de l'étranger, a versé, assure-t-on, 320 millions.

La place de Londres a souscrit immédiatement 210 millions.

On voit avec quel entrain les souscripteurs sont venus apporter leur argent à la France.

C'est un beau succès et dont tous les bons Français peuvent se réjouir, car il démontre qu'en dépit des fautes du gouvernement le crédit de la France reste intact et se maintient au premier rang.

LE MÉPRIS DES LIBERTÉS

Dans son empressement à flatter les passions anti-religieuses de la majorité républicaine et à se concilier davantage ses bonnes grâces, le ministre de l'instruction publique n'a peut-être point réfléchi qu'en publiant la statistique des laïcisations effectuées du 1^{er} novembre 1889 au 31 octobre 1890, il fournissait des documents officiels qui, tôt ou tard, serviraient à flétrir l'œuvre républicaine par excellence.

Comment, sur 355 laïcisations effectuées au cours de l'année, 61 seulement avaient été demandées par les municipalités et, par conséquent, 294 avaient été opérées sans tenir compte de la volonté des Conseils municipaux et de la majorité des électeurs de leur commune !

Et l'on a le triste courage de se vanter d'une telle besogne ?

C'est ainsi que le gouvernement de la Répu-

blique respecte les volontés des Conseils municipaux, les libertés communales, les vœux de la majorité des électeurs des communes, la liberté de conscience et les droits moraux des pères de famille ?

Leurs intérêts ne sont-ils point également sacrifiés par cette omnipotence de l'Etat se substituant à l'autorité municipale ?

D'après la statistique ministérielle, en effet, il résulte que 151 écoles contenant 42,379 enfants, précédemment communales, sont devenues privées pendant la même période, c'est-à-dire que les citoyens ont dû prendre exclusivement à leur charge ces écoles entretenues jadis aux frais du budget, s'imposer un nouveau sacrifice, considérable, en plus de l'ensemble écrasant des impôts obligatoires, payer deux fois pour les écoles libres et pour les écoles communales plutôt que de renoncer à leur liberté de conscience !

Non, jamais gouvernement n'avait osé afficher avec un tel cynisme le mépris des libertés.

Il est vrai que M. Jules Ferry colore ce mépris pour une phraséologie qui constitue la doctrine républicaine.

« La République est et doit rester la grande éducatrice de la démocratie. L'école nationale doit demeurer laïque, neutre et gratuite, parce qu'elle est l'école nationale, et c'est pour cela que sa direction, la détermination de l'esprit qui doit l'animer, appartiennent non à la commune mais à l'Etat. »

Les radicaux devraient savoir gré à celui qui leur a servi bien souvent de tête de Turc, de jeter un tel défi à la conscience et aux libertés publiques les plus sacrées !

EDMOND ROBERT.

LE MAIRE MODERNE

Ce n'est pas seulement de la liberté municipale qu'il faut demander compte à la République, c'est encore de l'honnêteté municipale.

La France le constate en ces termes :

« M. Fouroux était le type très complet du politicien moderne. Lui condamné, l'espèce n'en est ni éteinte ni diminuée.

» Les hommes sans scrupule et pressés de jouir et qui ne voient dans l'exploitation de la politique qu'un moyen de succès aussi prompt que certain abondent dans cette dernière dizaine du siècle.

» Les Fouroux sont partout, et la génération qui vient nous en ménage de plus parfaits encore.

» Autrefois, quand on voulait donner l'idée d'une chose respectable, authentique et définitive, on disait : « C'est comme si M. le maire y était passé. »

» Maintenant, il faudra se défier du passage du maire, car ce ne serait plus une recommandation.

Les Fouroux sont partout.

Il y en a en effet au Sénat, à la Chambre, dans le gouvernement, dans les différentes administrations.

On conçoit dès lors l'acharnement avec lequel nombre de puissants journaux républi-

cains ont pris, dès la première heure, la défense de l'accusé de Toulon.

C'était l'intervention du syndicat des Fouroux, motivée par le sentiment de l'intérêt commun.

Quant au « maire moderne » qui est apparu au procès, il est bien dans la donnée du magistrat municipal tel que peuvent le rêver le démocrate républicain, la morale indépendante et des ministres tels que M. Constans.

M. Fouroux n'a eu que le tort de se faire prendre et condamner.

Il est vrai que par dessus le marché il s'est montré fort répugnant à l'audience.

Mais, s'il avait été acquitté, la chose aurait peu d'importance.

N'y a-t-il pas, dans le Parlement et dans le gouvernement, nombre de Fouroux très répugnants et fort honorés.

INFORMATIONS

Plusieurs journaux républicains ont reproduit et commenté avec une insigne malveillance un télégramme publié par le Temps au sujet de sollicitations faites par le prince Valdemar de Danemarck, au nom de M^{re} le duc d'Orléans, pour obtenir son admission en qualité d'officier dans un régiment de cavalerie russe. D'après ce télégramme, le Czar aurait répondu qu'il voyait des inconvénients à accorder cette autorisation en raison des excellentes relations qu'il entretenait avec le gouvernement français qui pourrait croire à une tendance à favoriser le parti monarchique en France.

Nous sommes autorisés à déclarer que M^{re} le duc d'Orléans n'a pas demandé à servir dans l'armée russe ; que le prince Valdemar de Danemarck n'a adressé aucune sollicitation dans ce but à l'Empereur de Russie, lequel n'a pas eu de refus à opposer.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

La rentrée paraît devoir être des plus calmes. L'élection du bureau ne doit donner lieu à aucune difficulté. On sait que c'est M. de Gasté, député républicain du Finistère, qui doit présider la première séance, comme président d'âge.

M. de Gasté est venu hier à la Chambre s'entretenir avec le secrétaire général de la présidence.

LE BARON HAUSSMANN

Conformément à un usage constant, lorsque meurt un homme ayant occupé une haute situation dans l'Etat, les scellés ont été posés sur l'appartement de M. Haussmann. On assure que le gouvernement a l'intention de séquestrer tous ses papiers.

Les obsèques sont fixées à jeudi, midi. Elle auront lieu au temple protestant de la rue Chauchat.

Les comités impérialistes se sont réunis hier soir afin de se concerter en vue des funérailles solennelles du baron Haussmann.

L'impératrice Eugénie et le prince Victor ont envoyé des télégrammes de condoléance à la famille.

M. FLOQUET UN CIERGE A LA MAIN

Qui l'eut jamais cru ?

C'est pourtant vrai.

Samedi, aux obsèques du duc de Leuchtenberg, suivant un usage de l'église russe, chacun dans l'assistance portait un cierge allumé, et le Figaro nous montre M. le président de la Chambre des députés « pâle et immobile, la tête renversée, l'œil fixe, tenant à la main » son cierge... »

C'est dans cette attitude que les criminels — sous l'ancien régime — faisaient amende honorable.

A qui M. Floquet demandait-il pardon ?

Sans doute à ses coreligionnaires politiques, choqués de le voir figurer dans une cérémonie religieuse, ou tout simplement peut-être à la Pologne.

UNE INVITE ALLEMANDE

Le Local Anzeiger de Berlin, appréciant les qualités diverses des deux hommes d'Etat élus sénateurs, MM. de Freycinet et Ferry, n'hésite pas à écrire ces lignes :

« Il viendra peut-être aussi un temps où, en France, on rendra justice à la politique d'entente avec l'Allemagne de M. Ferry, où l'on arrivera à cette opinion que l'alliance recherchée par quelques rêveurs sentimentaux entre la France, pays hautement civilisé, et la Russie, qui se trouve encore dans une demi-barbarie, est une impossibilité, et que malgré tous les événements passés, les intérêts de la France la poussent à marcher la main dans la main avec l'Allemagne et, de concert avec elle, à prendre la direction de la politique et de la culture européennes. »

MANIFESTATION PATRIOTIQUE

Chalon-sur-Saône, 12 janvier.

La manifestation patriotique organisée hier sur la tombe de nos soldats morts en 1870-71 a eu lieu avec le concours de toute la population. En tête du cortège marchaient les généraux Rebillard et de Ricaumont et les autorités municipales. La Société française de secours aux blessés militaires, dite La Croix-Rouge, prend place ensuite et, devant elle, marchent quatre Frères des Ecoles chrétiennes portant une couronne et une palme d'immortelles.

Le groupe nombreux des anciens combattants défile ensuite, entourant le drapeau déployé du 2^e bataillon des anciens gardes mobiles de Saône-et-Loire ; il est porté par un de nos vaillants défenseurs de Belfort, lequel est amputé et décoré.

Des discours ont été prononcés au cimetière par le général Robillard, le sous-préfet et le maire de Chalon.

Une démonstration par l'absurde.

L'Univers reçoit communication d'une pièce qui montre jusqu'où peut aller la loi Brisson, donc, aussi, la nécessité de ne la point appliquer.

Madame la Supérieure de la congrégation de...

« Madame,

» Vous êtes redevable de la somme de 405

francs 03 (cent cinq francs trois centimes) pour droits d'accroissement par décès ou entre-vifs, par suite de décès et retraites survenus parmi les membres de votre congrégation depuis le 1^{er} janvier 1885 jusqu'à ce jour, en ce qui concerne le mobilier possédé par la maison de...

» Lequel mobilier consiste en un lit estimé 4 fr. (un franc), suivant déclaration souscrite au bureau de...

» Pareil avertissement est transmis à M^{me} la supérieure générale à... avec laquelle vous êtes invitée à vous entendre dans la huitaine, etc., etc. »

En arriver à réclamer 105 francs d'impôt pour une succession estimée un franc, c'est d'une partialité tellement exorbitante que cela atteint la superlative niaiserie.

Ce n'est plus l'accroissement des droits, c'est celui de la bêtise jacobine. Les républicains devraient comprendre que celle-là même a des bornes.

LA GRACE D'EYRAUD

Après chaque affaire d'assises, le président qui a dirigé les débats et le procureur général font chacun de leur côté un rapport dans lequel ils concluent soit à l'exécution, soit à la commutation de la peine.

Nous ignorons quelle est la conclusion du rapport de M. Quesnay de Beaurepaire en ce qui concerne Eyraud, mais nous savons quelle est celle du rapport du président Robert.

Il indique que neuf jurés sur douze ont signé un recours en grâce, mais il ajoute :

« Si l'on faisait valoir l'indignité de la victime, qui était un hussier véreux, on aurait pu en dire autant pour Prado et Pranzini, qui ont tué des filles publiques et qui n'en ont pas moins été exécutés. »

En conséquence, M. le président Robert conclut à l'exécution. (La Presse.)

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 12 janvier 1891.

L'emprunt a été la préoccupation dominante de la dernière semaine et toutes les affaires ont subi la répercussion plus ou moins directe de cette grosse opération financière dont le succès vient de s'affirmer avec tant d'éclat. Le ministre des finances déférant à un vœu de l'opinion dont nous nous étions fait les interprètes, a décidé que les souscripteurs de 3 fr. de rente ne subiront pas de réductions sur le montant de leurs souscriptions. On a traité le 3 0/0 à 95.42 ; le 4 1/2 0/0 104.70

Le Crédit Foncier, ex-coupon de 30 fr., s'est inscrit à 4.285, gagnant 20 fr.

La Banque de Paris a regagné une partie du coupon de 20 fr. qu'elle vient de détacher. Elle termine à 842.50.

Le Crédit Lyonnais a été très animé entre 825 et 830.

La Banque d'Escompte s'est traitée à 560 ex-coupon de 40 fr.

Le Crédit Mobilier, ex-coupon de 12 fr., fait preuve d'une grande fermeté à 430.

La Société Générale tend à reprendre le cours de 500. Elle a fait 498.75.

La Société de Dépôts et Comptes courants se consolide au cours de 595.

Les obligations des Immeubles de France sont à 390. C'est une prime de remboursement de plus de 600 fr., avantage que ne présente pas les obligations du même type des chemins de fer et autres.

On traite les obligations des chemins de fer de Porto-Rico à 270 ex-coupon. Il est bon de rappeler que la Compagnie à pris à charge les impôts sur le revenu de 15 fr. qui excéderaient 50 centimes par titre. Elles échappent par conséquent à l'augmentation de 1 0/0 qui est le fait de la nouvelle loi budgétaire.

L'action des Chemins de Fer Régionaux des Bouches-du-Rhône vaut 518.50. Ce prix paraîtra bien peu élevé si l'on considère qu'il s'agit d'un titre garanti par l'Etat et le département, et que toutes les valeurs similaires cotoient le cours de 600.

Les Chemins Portugais à 580 auront bientôt regagné une partie de leur coupon. Il est absolument inexact que le gouvernement portugais ait refusé d'autoriser la création des 70,000 obligations que la Compagnie des chemins de fer portugais doit remettre au Grand Central Espagnol.

L'obligation Linarès-Almería se négocie à 235. La ligne dotée d'une subvention de 31 millions du gouvernement est exécutée par la Compagnie de Fives-Lille et destinée à relier directement le centre de l'Espagne avec la Méditerranée.

L'action des mines d'or de Saint-Antoine, toujours en grande faveur, termine à 52.50. Il résulte des communications faites le 6 janvier dernier à l'assemblée générale des actionnaires qu'une poche de métal précieux — ce que les minéralogistes appellent un boléo — vient d'être découverte dans la mine de Trinidad, l'une des six mines du groupe de Saint-Antoine. L'extraction des minerais marche d'ailleurs dans les conditions les plus favorables. Il faut donc s'attendre à voir la hausse persister et les cours dépasser 60 fr.

Les porteurs de fonds russes et de fonds argentins liront avec intérêt les études faites par la Banque des Chemins de fer de l'Industrie sur ce groupe de valeurs. On peut s'adresser, 19, rue de Londres, ou aux succursales de la Banque dans les départements.

Les Chemins Economiques sont à 417. INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Parmi les valeurs américaines qui viennent de faire leur apparition sur notre marché, on remarque les obligations du Chemin de fer de la Nouvelle Angleterre et de l'Ouest. La Maison Oltramare, rue Laffitte à Paris les met en vente au prix de 230 fr. C'est un placement de plus de 5 0/0.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

TEMPÉRATURE

Est-ce un véritable dégel ? Si cela est, il est horriblement froid, et girouettes et baromètres persistent à nous indiquer que c'est au contraire un dégel pour rire. Il y avait encore, ce matin, plusieurs degrés au-dessous de zéro. Cette nuit, vers onze heures, il semblait que le vent avait changé de direction, la température s'était sensiblement radoucie ; mais, entre

onze heures et minuit, une pluie fine est tombée pendant quelques instants, et a formé aussitôt un épais verglas qui a surpris fort désagréablement les personnes qui sortaient du théâtre.

En somme, si la température est moins froide que ces jours passés, le vent se maintient toujours au nord, et le baromètre accuse encore de 770 à 780^{mm}. Il est donc à craindre que, tant que des évolutions atmosphériques ne se manifesteront pas, le froid continuera, et le semblant de dégel qui rend nos rues si malpropres pourrait bien ne pas durer longtemps.

LES GLACES EN LOIRE

La Loire fut prise par les glaces la veille de Noël, en 1662, nous apprend Travers dans son *Histoire de Nantes*, et la débâcle n'eut lieu que le 29 avril de l'année suivante.

Espérons que la même chose ne se reproduira pas cette année.

On lit dans l'*Union de l'O. est* :

« L'hiver de 1890-91 laissera décidément des souvenirs historiques. Nous avons déjà signalé l'aspect général de la Loire, de Saumur aux Ponts-de-Cé.

» Dimanche 41 janvier, les conscrits de Brain-sur-l'Authion étaient allés fêter ceux de Saint-Mathurin et tous, tambour et drapeau en tête, ont passé la Loire de pied ferme et cadencé, comme pour se donner un avant plaisir des campagnes hyperboréennes. Enfin, aucun n'est passé à travers la glace, et c'est le principal. *Trahit sua quemque voluptas.* »

L'EMPRUNT DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

A l'emprunt du 10 janvier, 215 souscripteurs de l'arrondissement de Saumur ont pris pour 59,626 fr. de rente et versé 299,730 fr. en numéraire.

La ville de Saumur figure dans ce chiffre pour 169 souscripteurs, qui ont pris 56,453 fr. de rente et versé 282,365 fr.

MÉTÉOROLOGIE DE L'ANNÉE 1890

L'année qui vient de finir comptera dans les annales de la météorologie. Les tableaux publiés pour les douze derniers mois peuvent être résumés ainsi :

Baromètre. — Suivant les observations faites au parc Saint-Maur (altitude : 49^m30), la moyenne barométrique de l'année 1890, 735^{mm}.91, est supérieure à la normale 755^{mm}.0 (et non 756^{mm}, donnée les années précédentes d'après un certain nombre d'auteurs) suivant l'*Annuaire de l'Observatoire municipal* de Montsouris. Septembre a fourni les pressions moyenne, 762^{mm}.77, et partielle, 771^{mm}.68, les plus élevées. Avril a donné la moyenne la plus

basse, 739^{mm}.85, et le minimum 734^{mm}.16 a été observé le 23 janvier.

Thermomètre. — La température moyenne de l'année 1890, 9°42, est légèrement inférieure à la normale de — 1°2, en raison de ce que les observations actuelles sont faites au parc Saint-Maur, dont la température moyenne est inférieure de 0°7 à celle de l'Observatoire de Paris où l'on prenait, de 1806 à 1870, au lieu de la moyenne des vingt-quatre heures, la demi-somme des maxima et des minima, plus élevée de 0°5 environ. Elle est supérieure à celle des années 1887 (8°81), 1888 (8°99), et un peu au-dessous de celle de 1889 (9°53).

Le mois le plus chaud a été celui d'août, 16°77 ; le plus froid, celui de décembre, — 3°23, un des plus rigoureux depuis longtemps. Les écarts avec la normale sont alternés ; janvier et décembre présentent les principaux.

La température la plus basse de l'année 1890, au parc Saint-Maur, a été observée le 28 novembre, et était de — 15°0. La plus élevée, 32°6, a été notée le 1^{er} août.

Pour l'Europe et le bassin méditerranéen, le minimum — 35° a été observé à Arkangel le 23 novembre. Le maximum 48° a été enregistré le 10 août.

Pluie. — La quantité d'eau recueillie dans le pluviomètre du parc Saint-Maur (pluie ou neige fondue), pendant l'année 1890, est de 504^{mm}.8 en cent cinquante-six jours. Le mois de juillet a donné la plus grande quantité d'eau, 107^{mm}.5 ; le mois de novembre vient après (61^{mm}.5). Février est le plus sec (3^{mm}.4), puis décembre (19^{mm}.2), octobre (24^{mm}) et mars (25^{mm}).

LES GELÉES ET LES RÉCOLTES

L'état des céréales en terre inspire aux cultivateurs de vives appréhensions. Sur nombre de points, les blés ont été exposés sans aucun abri, depuis le 27 novembre, à des froids intenses qui ont atteint jusqu'à 16 degrés au-dessous de zéro ; là où ils étaient protégés par une mince couverture de neige que le soleil a fait fondre, ils se trouvent placés entre deux couches de glace. Les dégels partiels qui se sont produits à deux reprises différentes dans cette période de quarante jours ont fait ainsi plus de mal encore que les gelées.

Il est impossible d'évaluer actuellement l'étendue des dégâts causés par les gelées, mais il est à craindre que ces dégâts soient considérables et, dans cette prévision, les cultivateurs feront bien de s'approvisionner dès maintenant de blés de printemps pour remplacer les froments d'automne détruits par le froid. Nous rappellerons que plusieurs variétés de blé d'automne peuvent être employées comme blé de printemps. Tels sont notamment le blé de Bordeaux, le blé rouge de Saint-Laud et le red chaff Dantzick que l'on sème en février ; le blé

BÉBÉ - ROSE

Par André GODARD

VII

— Hier, 21 octobre, avons quitté Béport. Train de Nantes ; vue délicieuse sur la Loire. Descendus au London-Hôtel, boulevard des Capucines ; ai porté *Horatius Coclès* tout de suite au secrétariat du Théâtre-Français... —

M. Papillon rédigeait ainsi ses impressions destinées à enrichir un jour l'histoire de sa vie ; le coup de cloche du dîner l'interrompit. Il leva la tête vers sa femme qui feuilletait une revue anglaise en face de lui :

— C'est singulier, fit-il ; M van Derben n'arrive pas.

— Il n'est pas en retard ; nous lui avons donné rendez-vous pour sept heures.

— M. Remo est si occupé, ajouta Thérèse.

L'ancien magistrat se remit à ses notes ; Clotilde tourna les pages du périodique, tandis que Thérèse examinait la physionomie du salon. Sous la clarté crue et fixe des becs électriques, une trentaine d'étrangers, paresseuse-

ment allongés dans le satin des fauteuils, parcouraient les journaux du soir ou causaient à voix basse. A travers les vitres apparaissent la cour de l'hôtel largement illuminée par les lampadaires, puis le cintre du portail, et au dehors les silhouettes rapides des passants.

Un frisson de bien-être caresse les épaules de la jeune fille ; dans cette tiède atmosphère, au milieu de ce luxe confortable, elle se plaît à évoquer la vision de l'Océan, là-bas ; la côte où les vagues déferlent sinistrement dans la nuit ; les anses désertes où des lueurs de remous courent parmi les écueils. Oh ! comme il ferait bon vivre ici, dans la gaieté du boulevard, loin de la grande voix monotone de la mer.

Tandis qu'elle rêvait ainsi, la porte vitrée du salon s'ouvrit et Remo parut. D'abord Thérèse ne le reconnut pas : ce n'était plus ce Bébé-rose si jeune dans son costume de plage, mais un monsieur grave, frileusement enveloppé d'un ulster, le front baissé, soucieux. Cependant il retrouva son sourire pour saluer les deux femmes et serrer la main du poète.

— Nous vous attendions, dit celui-ci. Passons-nous dans la salle à manger ?

Ils sortirent du salon ; Remo, tout en accro-

chant son ulster à un porte-manteau, s'informa du voyage de ses hôtes, de leur installation au London-Hôtel.

— Très provisoire, j'espère, répondit Clotilde, nous chercherons un appartement le plus tôt possible.

Ils entrèrent dans la salle à manger ; la clarté des becs électriques tombait, régulière et bleuâtre, sur les petites tables éblouissantes de nappes blanches et de cristaux. Là-haut, derrière les dorures d'une balustrade, un orchestre invisible jouait une symphonie en sourdine.

— Comme chez les Romains ! remarqua l'auteur d'*Horatius Coclès*.

— Les Highlanders, dit Remo ; depuis quinze jours, on entend partout leurs fifres.

— Ah ! des Écossais, murmura Clotilde, heureuse de se perdre en rêveries vagues, bercée par cette musique du Nord.

M. Papillon était déjà assis et examinait la carte. Après deux minutes de réflexion, il la passa à sa femme en l'invitant à choisir.

Thérèse et Remo s'installèrent l'un en face de l'autre et se mirent à causer ; ils évoquèrent d'abord leurs souvenirs d'août et de septembre, les promenades, les déjeuners dans

les dunes, les courses aux Roches-Rouges et les régates qu'ils étaient allés voir ensemble à Saint-Nazaire. Edmond avait figuré dans toutes ces parties, mais on évitait de faire la moindre allusion à lui.

— Vous rappelez-vous, mademoiselle, insinuait Remo, notre excursion à la pointe de Mauriac ? L'affreux temps qu'il faisait ce jour-là ! Et les deux heures que nous avons passées au Sémaphore, surpris par l'averse...

Il narrait leurs occupations pendant ces deux heures ; le gardien leur avait expliqué les systèmes de signaux, exhibé les pavillons multicolores ; puis, l'œil collé à une lunette marine, ils avaient à tour de rôle suivi la course folle d'un bateau de pêche qui dansait sur la lame, deux lieues au large.

— Mais le retour ! Vous vous souvenez ? Des rafales d'écume et de sable qui nous cinglaient au visage ; et la montée dans la grande dune ; oh ! cette montée...

Thérèse rougit légèrement. Elle se la rappelait bien, la grande dune ; épuisée par trois lieues de marche dans le sable fin, la jeune fille s'était accrochée au bras de Remo qui lui serrait la taille et l'entraînait en murmurant des phrases d'amour que coupait la bour-

de Noé, le blé Rousselin et le blé Hérisson que l'on sème en mars.

LES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT LOCAL

On sait que, dans sa dernière session, le Conseil général de Maine-et-Loire a exprimé le vœu qu'une session extraordinaire eût lieu dans le courant du mois de janvier 1894, pour discuter les projets d'intérêt local des lignes d'Angers à Candé, d'Angers à Noyant, de Saumur à Cholet, et de Cholet à Nantes.

Il est assez probable que cette session n'aura pas lieu, étant donné qu'il est presque impossible, nous dit-on, que les projets en question soient en état d'être présentés utilement aux délibérations du Conseil général avant la fin du mois de mars. (*Patriote.*)

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 5 janvier. — Marie-Louise-Charlotte Leroy, place Maupassant.

Le 9. — Léon Garçon, à l'Hospice.

MARIAGES

Le 3 janvier. — Victor Moinereau, tailleur de pierre, a épousé Anna-Lucie Dauzon, couturière, tous deux de Saumur.

Le 5. — Honoré Renaume, employé de chemin de fer, a épousé Félicité-Pauline Guiet, couturière, tous deux de Saumur.

Le 6. — Louis Boutin, champagniseur, a épousé Virginie Richer, cuisinière, tous deux de Saumur.

Le 7. — Auguste Gabillard, forgeron, a épousé Joséphine-Mélanie Lair, lingère, tous deux de Saumur; — Edouard-Ludovic Barbier, employé de commerce, a épousé Eugénie-Joséphine Raguin, sans profession tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 6 janvier. — Georges-Albert Granval, 6 semaines, rue de Poitiers; — Rose Touzé, journalière, veuve René Hardouin, 57 ans, à l'Hospice; — Marie Canguillen, veuve Louis Maret, 83 ans, rue de l'Hôtel-Dieu; — Gabrielle-Charlotte Loyeau, 2 ans 1/2, rue de la Croix-Verte.

Le 7. — Marie Goulet, veuve Louis-Félix Porcheron, 76 ans, rue de la Croix-Verte; — Eugène Verneau, chapeletier, célibataire, 62 ans, à l'Hospice; — Jean-Baptiste Bédout, rentier, 77 ans, rue Notre-Dame.

Le 8. — Louise-Jeanne Magé, épouse Claude Durand, journalière, 83 ans, à l'Hospice; — Marie Besnard, épouse Michel Hardouin, 65 ans, à l'Hospice.

Le 9. — Marie Enault, veuve François Gailard, 95 ans, quai de Limoges; — Françoise-Désirée Laurent, veuve Amand-Eugène Raveau, marchande de chiffons, 54 ans, à l'Hôpital.

Succès des écoles libres

Dans le *Temps*, M. Jules Simon donne un bon avis à ceux qui regrettent de voir les écoles libres plus courues que celles de l'Etat.

« Il faut toujours revenir, dit M. Jules Simon, au mot de Henri IV. L'Université de Paris alla se plaindre à lui des Jésuites qui accaparaient tous les élèves: « Faites mieux qu'eux », répondit-il. »

L'Université n'a qu'à « vouloir » pour faire mieux, ajoute M. Simon.

Voudra-t-elle ?

CHINON. — On peut voir depuis quelques jours à la devanture de M. Brillault, marchand de gibier, un aigle mesurant 2 mètres d'envergure.

Ce superbe animal, du poids de 3 kil. 950 gr., a été tué sur le territoire de la commune de Thizay.

Un amateur de Nantes vient, dit-on, de s'en rendre acquéreur pour la somme de 25 francs.

CHATELLERAULT. — Une affiche apposée à la porte de la Manufacture annonce que tous les ouvriers embauchés depuis 1888 quitteront la Manufacture à partir du 28 février prochain.

On annonce, pour le dimanche 25 janvier, l'inauguration de la ligne du chemin de fer de Châtellerault à Tournon.

Cette voie ferrée facilitera le commerce châtelleraudais avec le Berry qui, depuis plusieurs années, n'avait plus la même importance qu'autrefois.

POITIERS. — Vendredi a eu lieu, au théâtre de cette ville, une représentation du plus haut intérêt. On exécutait une pièce en vers intitulée *Jeanne d'Arc*, dont l'auteur est M. Théard, doyen de la Faculté de Droit.

Ce n'est pas une pièce à proprement parler, mais un poème rempli de beaux vers qui ont, à diverses reprises, provoqué de frénétiques applaudissements de la part des spectateurs, très nombreux, qui s'étaient rendus au théâtre.

FAITS DIVERS

LA FEMME DU PRÉSIDENT

Il vient de mourir à Orléans une marchande d'antiquités, la bonne mère Bernoux, comme on l'appelait, sur laquelle le *Patriote Orléanais* conte une curieuse anecdote.

« Un jour, en 1871, la mère Bernoux voit entrer chez elle une bonne femme qui se met à examiner sa marchandise; l'aspect un peu commun, le chapeau défraîchi et le châle rococo de la cliente lui donnèrent à penser

qu'elle avait affaire à une marchande de Paris en tournée dans les magasins de province.

S'arrêtant, après avoir tout parcouru, palpé, déplacé, devant un vieux Sèvres exilé dans un coin :

— Combien ? fait-elle d'un air négligent.

— Cent francs ! répond la mère Bernoux, sans barguigner.

— Cent francs ! s'écria la cliente. Ça vaut dix francs tout au plus... En voulez-vous vingt?... trente?... cinquante?...

— J'ai dit cent francs !

Grand dépit de la cliente, qui sort, mais pour revenir le lendemain, et, à brûle-pourpoint :

— Madame, j'ai réfléchi ; voici vos cent francs.

— Madame, moi aussi j'ai réfléchi, dit la mère Bernoux avec calme, c'est cinq cents francs.

— Comment ! mais c'est une folie !

— C'est cinq cents francs !

— Nouvelle sortie, furibonde cette fois, suivie, deux heures plus tard, d'une nouvelle rentrée :

— Madame, j'ai consulté mon mari, et je vous apporte vos cinq cents francs...

— Madame, c'est deux mille !!!

Colère de la dame qui s'écrie : Mais c'est une infamie ! Vous ne savez donc pas qui je suis ? Je suis *Madame Thiers* !

C'était bien, en effet, M^{me} Thiers elle-même, mais la mère Bernoux, sans aucune émotion :

— Ça ne fait rien, c'est 2,000 fr.

— Eh bien, s'écrie M^{me} Thiers, vous recevrez une lettre de mon mari !

Et elle s'en va en coup de vent.

Quelques jours après, l'incrédule mère Bernoux reçut effectivement une lettre autographe (s'il vous plaît) de M. Thiers, alors dans tout le prestige de son fameux et inutile voyage. Le chef du Pouvoir exécutif y faisait la morale à la marchande récalcitrante, de la même plume qui avait fait la leçon à tant de têtes couronnées. Mais, cette fois, il y perdit son temps et sa peine. Il ne reçut aucune réponse. »

Dernières Nouvelles

Dépêche télégraphique

Paris, 13 janvier, 12 h. 35.

A l'Officiel. — M. Trameaux, lieutenant-colonel de cavalerie hors cadres, employé au service de l'état-major, est nommé commandant en second de l'Ecole de cavalerie, en remplacement de M. Belbeze, nommé colonel du 4^e cuirassiers à Angers.

HAVAS.

MARCHÉS

LONGUÉ. — Marché du 8 janvier

Froment, l'hect., 20 fr. — Seigle, 13 fr. — Orge, 13 fr. — Avoine, 9 50. — Pommes de terre, le d. d., 4 50. — Foin, la charretée, 780 k., 55 à 60 fr. — Paille, 25 fr. — Pain, les 6 k., 2 fr. — Beurre, le 1/2 k., 1 30. — Œufs, la douz., 1 40. — Volaille, la couple, 4 à 7 fr.

ANGERS. — Marché du 8 janvier

Froment, le d. décalitre, 4 fr. 40. — Seigle, 2 60. — Orge, 2 45. — Avoine, 1 90. — Foin, les 4,050 k., 55 fr. — Paille, 35 fr. — Pommes de terre, le double-décalitre, » 75, » 90, 4 25, suivant qualité. — Œufs, la douz., 1 20. — Beurre, la livre, 1 25. — Poulets, la couple (Beaufort et environs), 4 à 4 fr. 25. — Poulets, la couple (Candé et environs), 3 50 à 3 75. — Oies, la pièce, 5 à 7 fr.

BOURSE DE PARIS

Du 12 Janvier 1891

3 0/0	95 25
3 0/0 nouveau	93 60
3 0/0 amortissable	96 25
4 1/2	105 »

« Nous prescrivons volontiers le sirop de chloral de Follet qui, étant composé avec du chloral de fabrication française, présente des garanties de pureté qu'on ne saurait attendre du chloral du commerce en général.

» Le sirop de Follet est la meilleure forme d'administration du chloral; sa conservation est parfaite et, ainsi conseillé, il n'irrite point l'estomac. » (Extrait du *Formulaire de Thérapeutique.*)

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

DÉCORCÉS D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean, Saumur

Pois sup ^{er} , la boîte, p ^r 6 personnes	0.85
— — — — — 3 personnes	0.50
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 6 personnes	0.85
Haricots verts supérieurs, la boîte, pour 3 personnes	0.50
Asperges de 1 ^{re} qualité à boîte	1.30
— très grosses d'Argenteuil	2.50
Jardinière, Macedoine Fonds d'artichauts, Tomates.	
Choucroute de Strasbourg.	
Nous appelons l'attention de nos clients sur l'article <i>Foies gras et Pâtés de gibiers</i> dont c'est la pleine saison, qui sont d'une qualité tout à fait irréprochable.	
Baisse de prix : Sucre, 4 fr. 05 le kilog.	

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

rasque. Cependant, elle sourit :

— Tout cela ne vaut pas Paris. A propos, quand commencez-vous notre initiation ?

— Oh ! dans ce moment, la plupart des Parisiens sont aux Eaux du midi ou chassent dans leurs forêts. Il n'y a guère de rentrés que les hommes d'affaires et les artistes.

— Mais où les voit-on, ceux-là ? questionna la jeune fille, comme s'il se fût agi du nain à trois pieds ou de l'éléphant du Jardin des Plantes.

— Où ? Dame, que vous dirai-je, au théâtre, par exemple...

— A quel théâtre allons-nous, ce soir ? demanda Thérèse à sa mère.

— A l'Opéra-Comique, si tu veux.

— Que joue-t-on ?

— Attendez, fit M. Papillon ; et, tirant un journal de sa poche, il se mit à lire l'annonce des spectacles : Opéra, relâche ; Français, le *Monde où l'on s'ennuie* ; peuh ! un drame moderne. Opéra-Comique, *Mignon*...

— C'est cela, allons à *Mignon*, dit Clotilde ; une pièce charmante et très convenable.

— C'est bien rococo, *Mignon*, déclara Thérèse.

M. Papillon reprit sa lecture :

— Odéon... Oh ! voilà notre affaire...

— Quoi donc ?

— *Cinna* ou la *Clémence d'Auguste*.

— Ah ! non, protestèrent ensemble les deux femmes.

— Comment, non ? fit le poète indigné, je croyais pourtant que Corneille avait quelque mérite...

— Oui, de son temps ! riposta Thérèse.

Remo interrompit :

— Tiens, mais j'y songe, voulez-vous assister à une première ?...

— Si nous voulons ! s'écrièrent Clotilde et Thérèse. Où cela, dites-nous vite ?

— Aux *Fantoccini*, le théâtre des marionnettes...

— Des marionnettes ! soupirèrent-elles désappointées.

— Oui, reprit le jeune homme ; mais c'est une des piquantes actualités parisiennes, ces marionnettes. La réouverture a lieu ce soir, avec le *Roman du Renard*, une très fine comédie en vers. Vous verrez là toute la presse, nos auteurs dramatiques, quelques mondains restés au boulevard et des exotiques de passage.

— Mais comment trouver des places ?

— Voici ; je me rappelle qu'un de mes amis m'offrirait des entrées, hier.

— Et où rencontrer votre ami ?

Remo réfléchit un instant, puis reprit :

— Il doit être à présent au cercle de la Presse ; je vais lui faire téléphoner.

Il écrivit quelques mots sur sa carte et la remit à un garçon :

— Tout de suite ; j'attends la réponse.

— Alors, gémit M. Papillon, c'est entendu, nous lâchons Corneille pour aller voir un Guignol quelconque !

La réponse arriva au bout de dix minutes. L'ami ne disposait que de trois fauteuils ; il les remettrait à Remo, au contrôle.

— C'est bien ! s'écria le père de Thérèse ; allez tous les trois à vos marionnettes ; j'irai entendre *Cinna* de mon côté.

On protesta dans les limites de la politesse, et la soirée s'organisa de cette façon.

Le dîner achevé rapidement, les deux femmes gagnèrent leurs chambres pour changer de robes. M. Papillon et Remo se rendirent au fumoir et commencèrent à causer de choses sérieuses.

— Eh bien ! questionna vivement l'ancien

magistrat, l'agence fonctionne-t-elle ?

— Heu ! ça traîne...

— Comment, ça traîne ? Vous me faites vendre une ferme pour me lancer dans une spéculation dont vous garantissez le succès, et maintenant vous me répondez que ça traîne !

— Du calme, voyons ! Je voulais dire ceci, que les banquiers n'ont pas mordu. Nous nous passerons d'eux, voilà tout ; au lieu d'une commandite, nous fonderons une Société en nom collectif. Les bases seront moins larges, les débuts plus humbles ; mais aussi nous viendrons seuls, vous et moi, au partage des bénéfices.

— Enfin, l'agence existe-t-elle ?

— J'ai retenu un local, rue du Quatre-Septembre, à deux pas de l'avenue de l'Opéra.

— C'est tout ?

— Les bureaux sont installés ; on vient de poser au balcon une enseigne en lettres dorées énormes : *Pari-Libre*.

— Mais les formalités initiales, le lancement ?

— Je vous attendais. Il faut avant tout que nous convenions ensemble de la raison sociale.

— C'est très simple : Endore Papillon et Remo van Derben. (A suivre.)

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 10 JANVIER 1891

Froment-commerces, Phectolitre	20 5	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenn.)	20 20	Veau	2 —
Méteil	—	Mouton	2 40
Seigle	—	Porc	1 60
Orge	13	Poulets la couple	4 —
Avoine	9 25	Dindonneaux	14 —
Sarrasin	—	Canards	5 —
Haricots blancs	28	Oies	14 —
Haricots rouges	26	Beurre le kilog.	2 50
Pèves	—	(Eufs la douzaine	1 30
Noix	18	Foin, la charretée de	780 kilog.
Châtaignes	10	Luzerne	60 —
Sel les 100 kil.	15	Paille	30 —
Son	13	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique	10	Chanvre 1 ^{re} qualité	500 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	59	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 35	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. Of. 33 66	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins.

Rouges.

Souzay et environs	la barrique	150 à 200
Champigny	—	150 à 200
Varrains	—	150 à 200
Bourgueil	—	160 à 200
Restigné	—	150 à 200
Chinon	—	130 à 150

Blancs.

Coteaux de Saumur	la barrique	200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	—	155 à 140
Saint-Léger et environs	—	120 à 130
Varrains et environs	—	135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	115 à 120
La Vienne	—	115 à 120

Cidre de Bretagne : la barrique 40 à 45
 Cidre de Normandie : id. 15 à 50

Eau-de-vie, droits non compris : Phectolitre 66
 Vinaigre de vin : — 24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

	FROMENT	AVOINE
Angers, de 20 » à » »	de 9 50 à » » »	de 8 75 à » » »
Saumur, de 19 25 à 19 50	de 8 75 à » » »	de 8 75 à 9 25
Cholet, de 18 50 à 19 » »	de 8 75 à 9 25	de 8 75 à 9 25
Baugé, de 18 75 à 19 » »	de 8 75 à 9 25	de 8 75 à 9 25
Segré, de 19 50 à » » »	de 9 50 à » » »	de 9 50 à » » »
Beaupréau, de 19 50 à » » »	de 9 » à » » »	de 9 » à » » »
Montfaucon, de 19 50 à » » »	de 9 » à » » »	de 9 » à » » »
Montrevault, de 19 50 à » » »	de 9 » à » » »	de 9 » à » » »
Chemillé, de 19 50 à 20 » »	de 9 50 à » » »	de 9 50 à » » »
Champloceaux, de 19 50 à 20 » »	de 9 » à » » »	de 9 » à » » »
St-Florent-le-Vieil, de 19 50 à 20 » »	de 9 » à » » »	de 9 » à » » »
Vihiers, de 19 25 à 19 75	de 9 » à » » »	de 9 » à » » »
Brissac, de 19 50 à » » »	de 9 » à » » »	de 9 » à » » »
Chalonnes, de 19 50 à » » »	de 9 50 à » » »	de 9 50 à » » »
Doué, de 19 25 à » » »	de 8 75 à 9 » »	de 8 75 à 9 » »

Nantes, blés américains, de 24 » à » » » les 100 kilos.
 Bons blés français, de 24 50 à 26 » » les 100 kilos.

LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Il existe un grand nombre de journaux spéciaux qui apprennent aux jeunes femmes comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée : il y en a fort peu qui leur enseignent l'art de nourrir et d'élever leurs enfants.

Le journal *La Jeune Mère* s'adresse à l'expérience des mères et combat les préjugés nombreux sur la grossesse, l'accouchement, les maladies et les indispositions infantiles; il enseigne aussi l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bien. Fondé il y a douze ans par le docteur Brochard, le journal a été honoré de toutes sortes de récompenses. Aux points de vue de l'hygiène maternelle et de l'éducation du nouveau-né, c'est le complément obligé de tous les journaux qui reçoivent les jeunes femmes.

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neullé.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le DIMANCHE 23 JANVIER 1891, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, à Neullé, en une maison dépendant de la succession bénéficiaire de M. Alexandre-Urbain MASSE, décédé, propriétaire à Vieil-Baugé, le 23 avril 1890, dans la maison appelée maison Daudet,

Il sera, par le ministère de M^e LEDROIT, notaire à Neullé, procédé à la vente, aux enchères publiques, des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession bénéficiaire dudit M. MASSE.

On vendra notamment :

Plusieurs lits, tables, chaises, fauteuils, pendules, glaces, commodes, buffets, armoires, objets d'art;

85 draps, nappes, serviettes, torchons;

Vins blanc et rouge, bouteilles et fûts;

32 couverts en argent, 6 cuillères à ragoût en argent, 9 cuillères à café, 2 salières, un sucrier, un dé, le tout aussi en argent, 4 boucles d'oreilles en or, une petite chaîne et une épingle en or, une montre en argent;

Instruments de jardinage, charrette, équipages, orangers, et autres bons objets.

L'argenterie sera exposée les dimanche, lundi et mardi 18, 19 et 20 janvier 1891, dans ladite maison, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

On paiera comptant, plus 10/0.

AVIS

Les créanciers de la succession de M^{me} veuve DU BAUT, propriétaire au Coudray-Macouard, sont invités à faire toucher les sommes qui leur sont dues en l'étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, de 9 heures à 14 heures.

Fortune pour 20 francs

Avec un fonds d'Etat

Demander la circulaire explicative du Comptoir International, 22, rue Drouot, Paris. (33)

GUERISON

Certain et Radicale de toutes les Affections de la Peau : DERMATITES, ECZEMAS, ACNE, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

Plaies, ulcères, varicelles considérées comme incurables par les Médecins les plus célèbres.

Le traitement ne dérange nullement le travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par lettres.

LA PREMIÈRE MARQUE FRANÇAISE

CYCLES-ROCHET

74, Rue de la Folie-Regnaud, Paris

Nouvelles et Splendides Machines

DEMANDER PARTOUT CETTE MARQUE qui sera le succès de l'année.

M. DESSERT, représentant de la Maison, visite en ce moment la Région.

ÉPICERIE PARISIENNE
Imbert et Fils

EAUX-DE-VIE		Liqueurs de marque	
Marmande.....le litre	1.50	Guignolet Combiér..le litre	2.35
Armagnac.....	2.00	Liqueur Gallifet....	4.50
Cognac.....	2.50	Chartreuse jaune...	6.60
— Boulestin.....	3.50	Bénédictine.....	6.90
Fine-Champagne...	4.00	Curacao Focking, le cruchon	8.25
		Triple sec Cointreau, —	4.75
		Anisette Marie Brizard —	4.75
		Vin de Bordeaux, depuis 4.00 la b ^e	
		— Bourgueil 1887—	4.50 —
		— Champigny 1887—	2.00 —
		Saumur-mousseux —	1.00 —
		Champagne Moët et Chan-	
		don.....	5.75 —
		Grands Vins de Bourgogne et du	
		Médoc, expéditions directes des	
		châteaux.	
Absinthe Pernod....le litre	4.00		
Amer Picon.....	2.75		
Vermouth Noilly exportation	2.50		
Malaga, Madère, Frontignan	2.00		

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

Articles de Noël & du Jour de l'An

CONFISERIE MARRONS GLACÉS

Bonbons de chocolat

Fruits glacés

GATEAUX DE NOËL

ARTICLES DE LUXE

Vannerie cartonnage riche

Porcelaine, Faïence

VANNERIE

Et autres objets variés, etc.

Dans nos Magasins, à partir du 22 Décembre.

Les Boîtes, Cartonnages et Sacs à Confiserie de la Maison ne portent aucun nom.

MAISON P. ANDRIEUX

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

LIGNE D'ORLÈANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte
Nantes d.	10 47		8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35
Angers dt.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 35
La Méritré	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23	
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32	
St-Marlin		7 33		12 59	4 7		6 41	
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58	10 24
— dt.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3	10 30
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 24	
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39	10 50
Langeais	4 20	8 50	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 46
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54	11 48
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58		5 7

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Direct mixte
Paris (départ)	9 25	11 45	11 45	12 45	11 20	11 20
Tours (départ)	1 34	4 51	7 15	10 47	2 53	5 25
Langeais	2 23	5 46	8	11 39	3 30	6 8
Port-Boulet	2 45	6 18	8 39	12 11	3 50	6 43
Varennes		6 29	8 51	12 22		6 54
Saumur (arrivée)	3 2	6 40	9 4	12 33	4 5	7 6
— (départ)	3 8	6 52	9 12	12 39	4 9	7 12
Saint-Martin		7 6	9 26	12 54		7 25
Saint-Clément		7 13	9 33	12 57		7 32
Les Rosiers		7 21	9 41	1 4	4 25	7 39
La Méritré	3 31	7 32	9 52	1 13	4 32	7 48
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	1 54	4 57	8 32
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 46	12

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Expr. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte
Saumur	5 30	1 20	7 20	La Flèche	7 15
Vivv	5 43	1 40	7 34	Clefs	7 31
Longué	5 55	1 7 48	Baugé	7 52	
Jumelles	6 7	2 23	8 1	Junelles	8 9
Baugé	6 22	2 49	8 19	Longué	8 24
Clefs	6 39	3 17	8 38	Vivv	8 37
La Flèche	6 52	3 35	8 52	Saumur	8 50

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indication contraire.